

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

G

no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

## Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au centre communautaire de Saint-Herménégilde, le 6 septembre 2022, à 19h00, présidée par monsieur le maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir

Mme Marie-Soleil Poulin

M. Jean-Claude Daoust

M. Michel Fontaine, absent

Mme Suzanne Lefrançois, absente

M. Mario St-Pierre

Et la greffière-trésorière Johanne Le Buis.

### **2022-09-01-01** OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum est atteint, la séance peut donc commencer.

### **2022-09-06-02** MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

### **2022-09-06-03** ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal du 1 août 2022
7. Approbation des comptes
  - Liste des comptes fournisseurs
8. Rapport du maire
9. Rapport de la directrice générale
  - Dépôt Liste des permis août 2022
  - Dépôt du Rapport de correspondance
  - Dépôt des états financiers mensuels
  - Dépôt du rapport d'eau potable/eaux usées juillet 2022
10. Résolution
  - Deuxième projet de résolution Projet particulier de construction
  - Demande de dérogation 2022-06
  - Contrat pour le déneigement 2022-2023 de la borne sèche 2<sup>e</sup> Rang
  - Programme d'assurance des OSBL de l'UMQ
  - Remise de garantie de soumission et d'exécution en rechargement
  - Remise de garantie de soumission et d'exécution pour l'abat-poussière
  - Contrat de services juridiques 2023
  - Remplacement d'un membre du CCU
  - Changement de date de l'assemblée d'octobre 2022
  - Demande d'ouverture 2022-2023 du chemin Jean-Paul Dupont
  - Avis de motion et dépôt de projet de règlement 322 concernant les permis et certificats
11. Régie Incendie
12. RIGDSC et Hygiène du Milieu
13. Forêt Hereford
14. Loisirs et ACTI-Sports
15. Famille
16. Culture
17. Divers

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

G

no de résolution  
ou annotation

18. Période de questions
19. Autres sujets
20. Levée de l'assemblée

Adoptée.

### **2022-09-06-04** PERIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande si la municipalité a étudié le règlement pour la construction de bâtiments accessoires et si dans le règlement sur les animaux il y a une limite concernant la longueur de laisse.
- Un citoyen demande s'il peut conserver un abri tempo pour entreposer des outils.
- Un citoyen demande si dans la zone de villégiature intensive près du Lac-Lippé, il est permis d'avoir une érablière.
- Un citoyen demande si l'avis de motion pour le projet de règlement 322 concerne son dossier.

### **2022-09-06-05** SUIVI DES DEMANDES

Concernant les demandes relatives au secteur de la plage, la municipalité a reçu et procéder à l'installation d'affiches de stationnement interdit sur un côté du chemin Père-Roy pendant la période estivale.

Un panneau de vitesse lumineux a été installé sur le chemin Saint-Jacques et sur le chemin Père-Roy.

### **2022-09-06-06** ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 1 AOÛT 2022

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes de la session ordinaire du 1 août 2022 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

### **2022-09-06-07** DEPOT ET APPROBATION DES COMPTES

La greffière-trésorière dépose la liste des comptes fournisseurs (301 510.18 \$), et les états financiers mensuels d'août 2022. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées.

Adoptée.

### **2022-09-06-08** RAPPORT DU MAIRE

Une réunion du comité de sécurité publique a eu lieu et il y a eu deux patrouilles au cours de l'été sur le Lac Wallace et des visites de la Sûreté du Québec à la plage.

Le centre sportif d'Acti-Sport a été ouvert la semaine dernière.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**G**

no de résolution  
ou annotation

**2022-09-06-09 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GENERALE**

La directrice générale dépose la liste des permis émis en août 2022, le rapport de correspondance, les états financiers mensuels d'août 2022 et le rapport du mois de juillet 2022 concernant l'eau potable et le traitement des eaux et le bilan 2021 concernant la stratégie d'économie de l'eau potable, il sera remis à une date ultérieure, ne l'ayant pas encore reçu du MAMAH.

**2022-09-06-10 DEUXIEME PROJET DE RESOLUTION D'UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité s'est dotée d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'étude de certains projets hors des normes générales de zonage ;

**ATTENDU QU'**une demande pour la construction d'un bâtiment résidentiel a été déposée par le propriétaire du lot 5 793 770 du cadastre du Québec, afin de permettre la construction d'une résidence sur fondation de pneus recyclés en vertu du règlement 280-18 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble a été déposée;

**ATTENDU QUE** le propriétaire a démontré tous les détails du projet dans les documents joints à sa demande et qu'il a fourni un rapport signé par un ingénieur en structure permettant de prouver que ce type de fondation peut supporter la résidence projetée;

**ATTENDU QUE** le projet rencontre les critères d'évaluation prévus aux articles 4.2 et 4.3 du règlement 280-18;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif a recommandé au conseil municipal de Saint-Herménégilde d'accepter la demande et que le conseil a adopté un premier projet de règlement le 1 août 2022;

**ATTENDU QUE** cette demande est soumise au processus de modification réglementaire prévu à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'une consultation publique a été tenue;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre d'adopter le deuxième projet de résolution, lequel est identique au premier projet de résolution, ayant pour effet d'autoriser la demande soumise dans le cadre du règlement PPCMOI afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel sur fondation de pneus recyclés et compactés de terres sur le lot 5 793 770 du cadastre du Québec.

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 0 ABSENT : 2

**2022-09-06-11 DEROGATION MINEURE 2022-06**

**ATTENDU QU'**une demande de dérogation a été déposée relativement au lot 5 792 556;

**ATTENDU QUE** la demanderesse Forêt Hereford Inc. est dans l'impossibilité de vendre une partie de terrain du lot 5 792 556 sans créer un nouveau lot distinct lequel sera enclavé avant la vente de gré à gré à la Réserve naturelle Neil et Louise Tillotson, nommée Conservation de la nature Canada ;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif en urbanisme, après analyse des éléments au dossier, recommande au conseil municipal de Saint-Herménégilde d'accepter la demande ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2022-06 relative au lot 5 792 556 du cadastre du Québec.

VOTE : POUR : 3 CONTRE : 1 ABSENT : 2

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**G**

no de résolution  
ou annotation

Adoptée.

**2022-09-06-12 CONTRAT DE DENEIGEMENT 2022-2023 BORNE SECHE 2<sup>E</sup> RANG**

**ATTENDU QUE** la borne sèche située au coin du Rang 2 et du chemin Crête fait partie du réseau de bornes pour le service incendie et qu'elle doit être déneigée durant l'hiver ;

**ATTENDU QUE** cela requiert des équipements non compris dans le contrat de déneigement des routes ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver l'offre de déneigement de la borne sèche sise au coin du Rang 2 et du chemin Crête pour la saison 2022-2023 et présentée par M. Clément Crête.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à retenir pour et au nom de la municipalité de Saint-Herménégilde les services de monsieur Clément Crête à cet effet pour une somme de 250.00 \$.

Adoptée.

**2022-09-06-13 PROGRAMME D'ASSURANCE DES OSBL DE L'UMQ**

**ATTENDU QUE** le programme des OSBL de l'UMQ permet d'offrir des assurances aux organismes sans but lucratif existants sur le territoire des municipalités et ce sans frais pour la municipalité qui adhère au programme;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer au programme d'assurance des OSBL de l'UMQ.

Adoptée.

**2022-09-06-14 REMISE DE LA GARANTIE DE SOUMISSION RECHARGEMENT 2022**

**ATTENDU QU'**en 2022 la municipalité avait requis du rechargement sur certains chemins par suite d'un appel d'offres et que le soumissionnaire avait déposé une garantie de soumission et d'exécution d'un montant de 10%;

**ATTENDU QUE** le soumissionnaire H. M. Lambert a complété le contrat à la satisfaction de la municipalité ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents de remettre à H.M. Lambert la somme de 30 254.55 \$ représentant la garantie déposée pour le rechargement 2022.

Adoptée.

**2022-09-06-15 REMISE DE LA GARANTIE DE SOUMISSION ABAT-POUSSIERES 2022**

**ATTENDU QU'**en 2022 la municipalité a requis la fourniture et l'épandage de l'abat-poussières par suite d'un appel d'offres et que le soumissionnaire avait déposé une garantie de soumission et d'exécution d'un montant de 10%;

**ATTENDU QUE** le soumissionnaire Somavrac C.C. a complété le contrat à la satisfaction de la municipalité ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**G**

no de résolution  
ou annotation

le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents de remettre à Somavrac C.C. la traite bancaire d'une somme de 6 200.00 \$ représentant la garantie déposée pour 2022.

Adoptée.

**2022-09-06-16 CONTRAT DE SERVICES JURIDIQUES 2023**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu des offres de services juridiques dont notamment les services de Cain Lamarre pour une banque d'heures pour la somme de 2 700 \$ plus taxes et frais et services administratifs de 5 %;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

Adoptée.

**2022-09-06-17 REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DU CCU**

**ATTENDU QUE** l'un des membre-citoyen du comité consultatif de l'urbanisme a été nommé en novembre 2020 et qu'il a été absent à trois reprises consécutives aux séances du comité;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents de remplacer monsieur Yvon St-Laurent comme membre-citoyen et de nommer madame Sylvie Dauphinais comme membre-citoyen pour un mandat de deux ans à compter de ce jour.

Adoptée.

**2022-09-06-18 CHANGEMENT DE DATE DE L'ASSEMBLEE D'OCTOBRE 2022**

**ATTENDU QUE** des élections provinciales seront tenues lundi le 3 octobre prochain;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents que la date de la prochaine assemblée soit reportée au mardi 4 octobre 2022.

Adoptée.

**2022-09-06-19 DEMANDE D'OUVERTURE 2022-2023 CHEMIN JEAN-PAUL DUPONT**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande de citoyens pour le déneigement du chemin privé Jean-Paul Dupont;

**ATTENDU QUE** la municipalité en vertu du règlement 251 a toute discrétion pour accepter ou refuser telle demande;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser pour la demande de déneigement 2022-2023 du chemin privé Jean-Paul-Dupont.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**G**

no de résolution  
ou annotation

**2022-09-06-20    AVIS DE MOTION ET DEPOT PROJET DE REG. 322 CONCERNANT LES PERMIS  
ET CERTIFICATS**

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté le *Règlement sur les permis et certificats* no 240-14 le 3 novembre 2014;

**ATTENDU QUE** le règlement a été modifié le 2 février 2015 par le règlement 247, le 17 août 2016 par le règlement 258, le 12 avril 2017 par le règlement 271 et le 7 août 2017 par le règlement 275;

**ATTENDU QUE** les bâtiments et édifices sont notamment assujettis à la Loi sur les architectes (RLRQ, c. A-21), à la Loi sur les ingénieurs (RLRQ, c. I-9), au Code national du bâtiment, selon le cas, ainsi qu'aux règlements municipaux;

**ATTENDU QUE** les susdites lois ont été modifiées depuis l'adoption du règlement 240 et qu'il y a lieu notamment d'arrimer le règlement en concordance avec la loi sur les architectes;

**ATTENDU QUE** la municipalité a le pouvoir d'adopter des règlements sur les permis et certificats en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et conséquemment de modifier le règlement de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire modifier les exigences relatives aux demandes de permis de construction afin de prescrire les documents appuyant la demande de permis tel que les plans et devis et les certificats d'implantation.

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est de modifier l'actuel règlement sur les permis et certificats de la Municipalité.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

Adoptée.

**2022-09-06-21    REGIE INCENDIE**

Monsieur le conseiller Michel Fontaine est absent.

**2022-09-06-22    RIGDSC ET HYGIENE DU MILIEU**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust indique que la prochaine réunion aura lieu la semaine prochaine.

**2022-09-06-23    FORET HEREFORD**

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que la prochaine réunion aura lieu la semaine prochaine.

**2022-09-06-24    LOISIRS ET ACTI-SPORT**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin nous indique que l'évènement La Tête dans les étoiles a été un succès, plus de 150 participants étaient présents. Quant à l'épluchette organisée par l'association des loisirs, il y aurait eu environ une centaine de personnes présentes.

**2022-09-06-25    FAMILLE**

Pas de nouvelle, madame la conseillère Suzanne Lefrancois est absente.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

**M**

**G**

no de résolution  
ou annotation

**2022-09-06-26    CULTURE**

Monsieur le conseiller Michel Fontaine est absent.

**2022-09-06-27    DIVERS**

Aucun sujet.

**2022-09-06-28    PERIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen demande ce qu'il advient avec son ponceau qui aurait été brisé lors de la réfection du 4<sup>e</sup> rang, l'inspecteur municipal ira voir la situation.

**2022-09-06-29    AUTRES SUJETS**

Il y aura réunion de travail le 27 septembre et la prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 4 octobre 2022 à 19h00.

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre clarifie aux citoyens présents le processus de modifications des règlements.

**2022-09-06-30    LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 19h35.

---

Greffière-trésorière

---

Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.